

**CHALLENGE HUNTER DE L’AIN 2022-2023**

Objectifs

 Il a pour objectif de développer la pratique du Hunter Club dans le département de l’Ain et d’inciter les cavaliers et clubs à sortir en concours dans cette discipline.

 Règlement général

***Participation :***

 Il est ouvert à tous les cavaliers ayant leur licence dans un club affilié dans l’Ain, ouvert à tous les équidés inscrits sur la liste fédérale des équidés.

***Organisation :***

 Le challenge se déroule sur tous les concours Hunter mixte Club (épreuves mixtes indice 3,2,1 et Elite) inscrits au calendrier FFE entre le 1er septembre 2022 et le 11 juin 2023.

La finale est organisée par le CDE de l’Ain le **11 juin 2023** **à Bourg en Bresse**.

***Remise des prix :***

* La remise des prix récompensant le classement de l’épreuve est dotée par l’organisateur
* La remise des prix du challenge récompensant les cavaliers de l’Ain est dotée par le CDE de l’Ain. Elle se déroulera à l’issue de la finale le 11 juin 2023.

***Classements :***

* Pour les qualificatives :

 Des points sont attribués aux 5 premiers du département de chaque niveau d’épreuve comme suit :

* 1er: 8 points
* 2ème: 6 points
* 3ème: 4 points
* 4ème: 2 points
* 5ème: 1 point
* Pour les cavaliers ayant fait 2 parcours dans la même épreuve et classés dans les 5 premiers du département, seul le meilleur classement des 2 sera retenu.
* Pour le classement final:
* avoir participé à au moins 2 épreuves de même niveau dans deux structures différentes.
* Participer à la finale pour laquelle les points sont doublés.

***Classement général :***

**Le classement du challenge de Hunter est déterminé par addition des points obtenus lors des différents concours.**

**Le classement provisoire sera annoncé sur le site internet et sur la page Facebook du CDE à l’issue de chaque concours dés que les résultats seront publiés sur la FFE.**

**En cas d’égalité de points, les cavaliers seront départagés par le nombre de points obtenus lors de la finale dans l’indice concerné.**

**A l’issue de la finale, les 3 premiers cavaliers de chaque niveau seront récompensés par le CDE.**

**1er: un filet d’une valeur de 70 €**

**2ème: un tapis**

**3ème: un licol et une longe**

**Le club ayant obtenu le plus de point sera récompensé par le CDE et repartira avec :**

**une selle équipée d’une valeur d’environ 900 €**

**En cas d’égalité, le club ayant obtenus le plus de points lors de la finale remportera le challenge.**

***Engagements***

Procédure d'engagement SIF - Épreuves ouvertes aux autres départements.

***Rappel du règlement Club:***

Se référer au règlement FFE de la discipline.

Ci-dessous le lien Internet du Hunter sur site FFE:

<https://www.ffe.com/pratiquer/disciplines/hunter>

CDE 01 13 Route de Seillon 01000 BOURG EN BRESSE Tél:04 74 21 14 36 Fax:04 74 21 26 34

Mail:cde01@ffe.com

Web:cde0l.ffe.com